



FICHE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE

Année scolaire 2025 / 2026
(Pièces à fournir voir au verso)



ELEVE

NOM : _____ Prénoms : _____ Sexe : M ☐ F ☐

Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance : pays : _____ département : _____ commune : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Scolarité demandée : Toute petite section ☐ Petite Section ☐ Moyenne Section ☐ Grande Section ☐
CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ ULIS ☐

RESPONSABLES LEGAUX *

Responsable 1 : NOM : _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

NOM marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

(Si différente de celle de l'élève)

Code postal : _____ Commune : _____

Situation familiale (1) : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone travail : _____ N° de poste : _____

Courriel : _____ @ _____

Responsable 2 : NOM : _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

NOM marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

(Si différente de celle de l'élève)

Code postal : _____ Commune : _____

Situation familiale (1) : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone travail : _____ N° de poste : _____

Courriel : _____ @ _____

Autre responsable légal * (personne physique ou morale)

Nom : _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Organisme : _____ Personne habilitée : _____

Fonction : _____ Lien avec l'enfant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Téléphone portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Fait à : _____ Signatures des responsables légaux : _____

Le : _____

***Responsables légaux :** Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contacter la mairie.

(1) Célibataire – Marié(e) – Veuf (ve) – Divorcé(e) – Séparé(e) – Concubin(e) – Pacsé(e)

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Ecole d'affectation :

☐ Secteur

☐ Dérogation

☐ Effectifs

☐ Primaire Pauline KERGOMARD

☐ Primaire HENRI-MICHEL

☐ Maternelle Auguste CARBONNEL

☐ Élémentaire Auguste CARBONNEL

TSVP



LISTE DES DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR
Tous les originaux devront être présentés au moment de l'inscription
PRENDRE RDV auprès du Pôle Jeunesse pour déposer
votre dossier COMPLET 04 94 99 29 96 ou 04 94 99 26 52



Seuls les parents et représentants légaux des enfants peuvent effectuer les démarches d'inscription.

EN MAIRIE :

Article du code civil 372-2 « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. »

1- Document d'identité des représentants légaux de l'enfant Recto/Verso. Si autre responsable légal : jugement de tutelle + document d'identité Recto/Verso

2- Livret de famille complet ou acte de naissance de moins de 3 mois attestant la filiation (page Parents + enfant concerné).

En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1ère et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)

3- DEUX justificatifs de domicile DIFFERENTS datant de moins de trois mois, faisant mention de la même adresse :

- Facture de moins de 3 mois : gaz, électricité, eau, charges
- Autre pièce justificative : quittance de loyer (tamponnée et signée), un bail officiel, une attestation d'assurance du domicile, la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms.
- Taxe d'Habitation au domicile légal actuel de la famille, ou, en cas de changement d'adresse depuis le 1er janvier fournir le bail ou le titre de propriété.

Si parents hébergés chez une tierce personne :

- Attestation d'hébergement + document d'identité de l'hébergeant + avis d'imposition de l'année en cours (obligatoire),
- Justificatif de domicile de l'hébergeant : voir point 3
- 2 justificatifs de domicile de l'hébergé chez l'hébergeant :

Relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé), attestation caf, facture téléphone portable, assurance habitation, assurance responsabilité civil.

4 - Carnet de vaccinations ou certificat médical de non contagion (pages vaccinations) **OU** certificat médical l'attestant. *Pour l'entrée à l'école élémentaire, la vaccination obligatoire (sauf contre-indication médicale) est : le D.T.-POLIO contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.*

Pour les enfants entrant en petite Section un certificat de vaccination signé par le médecin doit être fourni **OBLIGATOIREMENT**

5 - Certificat de radiation (obligatoire pour une inscription en cours d'année si l'enfant a déjà été scolarisé).

A L'ECOLE :

- Carnet de vaccination à jour **OU** certificat médical les attestant
- Certificat d'inscription scolaire délivré par la mairie
- Certificat de radiation (s'il y a lieu)

Il est rappelé à l'usager que produire un document, **certificat ou attestation falsifié** lors d'une demande de dossier (restauration scolaire, dérogation, Accueil de loisirs....) est un acte qui encourt des peines prévues* aux articles L.433-19 et L.441-7 du Code Pénal.

*** Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».**